

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Valdoie (90300)

Réponses de Corinne Coudereau, au nom de la liste « Valdoie au Cœur »

– le 11/03/2020 à 17:46 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Un plan vélo ambitieux avec un planning des aménagements prévus

Je compte mobiliser la commission de circulation dès mon élection pour avoir un audit dans les 6 mois.

Action n°2 : je m'engage

Affecter 30 000 € du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

La démocratie participative est au cœur de notre projet municipal.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - réaménagement du trottoir et des galets rue de Turenne

- créer une connexion rue Léon Blum entre la rue du 1er mai et la rue de la Gare
- créer une piste sécurisée rue de Vesoul pour rejoindre Cravanche, et le Technom
- rue Emile Zola
- rue de Blumberg

La commune de Valdoie compte déjà un réseau important de piste cyclable qui nécessite d'être raccordée. L'un de mes principaux projet est de créer un aménagement cyclable le long de la sablière.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : - ZAC du bois de l'Arsot en venant de la piste cyclables F Mitterand avec la liste des commerces (pictogrammes alimentaires, services...)

- ZAC des Moulins s/s Bois
- ZAC de la Rosemontoise
- Mairie,
- Conservatoire
- Equipements sportifs du Monceau

Nous avons sollicité le Conseil Départemental en ce sens depuis de nombreux mois. Nous avons un projet de raccordement de tous nos pôles importants. En effet, une commune de la taille de Valdoie ne pourra pas supporter cet investissement seul. Nous comptons sur le Conseil Départemental et le Grand Belfort.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines - Rejoindre le Technom efficacement et de façon sécurisée

- Créer une connexion avec Cravanche et le centre B Frachon
- Travailler sur la liaison avec la piste du Vieil Armand
- Continuer la liaison cyclable venant d'Eloie.

Nous avons déjà commencé sur la route d'Eloie et sur la route direction Sermamagny (devant le lycée agricole). Nous poursuivrons dans cette voie en direction des autres communes.

Action n°6 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

- *mettre à disposition une adresse mail pour alerter de l'état de la chaussée (par exemple quelque chose d'équivalent à "Allô voirie" sur Belfort)*

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

- rue de Turenne
- rue Vipalogo

La généralisation des zones 30 ne serait pas une bonne solution, au contraire.
Il faut les développer dans les zones sensibles.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

- rue des Erables
- rue Jean Monnet
- chemin Alexandre
- rue Leon Blum
- "chemin de Turenne"

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé et abrité :

- Place Larger, proche de l'arrêt bus, pour favoriser l'intermodalité avec les lignes de bus n°1 et n°3
- A la sablière pour favoriser le covoiturage, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous avons déjà créé ce type d'espace lors de la création de notre espace éducatif Simone Veil.

Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°11 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Notre PLU est en cours d'élaboration. Nous ne manquerons pas d'intégrer ce point.

Action n°12 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Ajouter des stations de vélo Optymo :

- A la rosemontoise
- Au conservatoire
- Au complexe sportif du Monceau

L'implantation des stations de vélo Optymo ne dépend pas uniquement de la mairie mais aussi du SMTC.

Promouvoir une culture vélo

Action n°13 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Ce type d'opération ne peut se monter qu'avec des partenaires. Nous sommes donc ouverts aux propositions.

Action n°14 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°15 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Les agents municipaux sont déjà fortement incité à utiliser des moyens de déplacement écologique.

Action n°16 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Valdoie est la seule commune du Département hors Belfort à disposer d'une police municipale qui est fortement mobilisé à ses problématiques.

Action n°17 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Par exemple rappeler qu'il est autorisé pour un automobiliste, de franchir la ligne blanche continue, lors du dépassement d'un cycliste.

Dépassement qui doit se faire en gardant une distance MINIMALE de 1 m entre l'auto et le cycliste en ville, et 1m50 hors agglomération.

Nous menons avec la prévention routière, dont nous sommes partenaires, de nombreuses opérations de sensibilisation aux codes de la route à destination des plus jeunes et des séniors.

Commentaires généraux

Notre société connaît une profonde évolution. Il est indispensable que nos communes s'adaptent aux nouveaux modes de déplacement et de circulation. Lors de ce prochain mandat, je compte faire de Valdoie un exemple en la matière.